

# La France fait le pari de mieux parler en toutes langues

La réforme de l'école exclut l'anglais obligatoire pour tous mais opte pour une rénovation des pratiques d'enseignement des langues

**B**onnet d'âne. Les Français sont décidément parmi les plus mauvais élèves de l'Europe pour l'apprentissage des langues étrangères. La dernière enquête du ministère de l'éducation publiée en mars 2004 accusait encore un léger recul des performances des lycéens en anglais par rapport à nos voisins. Alors qu'en 1996, ils faisaient jeu égal avec les Espagnols, ils étaient passés derrière six ans plus tard. La relance de l'enseignement des langues sera donc l'une des priorités de la loi sur l'école discutée au Parlement en février prochain.

Notre conception même de l'enseignement des langues est en cause. Approche trop écrite, grammaticale, insuffisamment interactive... Déjà, en 2001, un rapport suggérait de substituer au groupe classe, trop hétérogène, des «groupes de performances» fondés sur la compétence des élèves. Les instructions officielles répètent quant à elles que les enseignements

**Avec 12 langues proposées en sixième contre 6**

**en moyenne dans les pays européens, la France tient à conserver son rôle dans la défense du multilinguisme.**

doivent privilégier des situations de communication. Malgré tout, les pratiques évoluent peu. Comparés aux élèves d'autres pays, les petits Français apparaissent inhibés, hantés par la faute. Le ministre de l'éducation nationale, François Fillon, a donc décidé d'accélérer le mouvement. L'enseignement des langues en primaire, initié par Jack Lang en 2001, débutera dès le CE2 et en cinquième pour la seconde langue. Les élèves seront regroupés par «paliers de compétences» et en terminale, les classes seront dédoublées. La clé de voûte de l'édifice tient en une autre évaluation des compétences. La rénovation du baccalauréat devrait introduire une épreuve orale, et non plus écrite, pour la langue vivante.

La France aurait toutefois pu engager l'école dans la voie beaucoup



**Enseignement de l'anglais en CM2 sous forme d'un sketch.** Avec la nouvelle loi sur l'école, l'enseignement des langues débutera dès le CE2 et en cinquième pour la seconde langue.

*arrêtaient au collège pour ne pas être privé d'anglais. Les classes bilangues évitent cette mise en concurrence et permettent désormais à des jeunes d'étudier simultanément les deux langues dès la sixième.»* Le développement de ces classes a permis d'inverser la tendance. Pour la première fois, lors de la rentrée dernière, le taux d'élèves faisant l'allemand première langue est remonté

NICOLAS FAVERNIER/BA

## La semaine franco-allemande débute aujourd'hui

Le Conseil des ministres franco-allemand du 26 octobre à Berlin a donné une nouvelle impulsion à l'apprentissage de la langue du partenaire. À partir d'aujourd'hui débute la semaine franco-allemande qui sera consacrée au thème «le français et l'allemand, des atouts pour des métiers et des carrières en Europe». Une brochure tirée à 800 000 exemplaires sera accompagnée d'une campagne de communication dans les médias pour informer les familles des atouts de l'enseignement de l'allemand.

plus radicale du «tout anglais». Bien qu'étant germanophone, le précédent ministre de l'éducation nationale, Luc Ferry, envisageait ainsi de sortir l'anglais du rang des langues étrangères en lui conférant un statut d'enseignement de base, au même titre que les maths. Mondialisation oblige, la commission Thélot s'était elle aussi ralliée à cette approche en incorporant un «anglais de communication internationale» dans le socle des savoirs fondamentaux. Et de nombreux pays, tel l'Espagne, ont déjà tiré les conséquences de l'aspect utilitaire

incontournable de l'anglais en rendant son enseignement obligatoire dès le primaire.

C'était sans compter l'attachement du président de la République à la défense de la diversité culturelle et les enjeux politiques de la construction européenne. Le 26 octobre, le Conseil des ministres franco-allemand de Berlin a fait de l'apprentissage des langues le pilier de la relance de la coopération entre les deux pays. L'hypothèse de l'anglais obligatoire a donc été abandonnée (lire aussi en encadré). Le rapport annexé au projet

de loi sur l'école précise ainsi: «Un effort particulier de promotion et d'enseignement de l'allemand sera entrepris dès l'école primaire afin que davantage de jeunes parlent la langue du premier partenaire économique de notre pays. L'objectif est d'augmenter la proportion d'élèves germanistes de 20 % en cinq ans.»

Ce parti pris en faveur du plurilinguisme doit toutefois vaincre la résistance des familles. Plus de 90 % des collégiens choisissent l'anglais en classe de sixième. Si l'espagnol s'en tire bien, la langue de Goethe attire de moins en moins. Alors que 15 % des élèves optaient pour l'allemand première langue dans les années 1970, la proportion est tombée à moins de 8 %.

Fatalité? Sûrement pas, estime Francis Goullier, coordonnateur du groupe allemand à l'Inspection générale. Parce qu'il y a aujourd'hui la volonté politique de résister à l'hégémonie de l'anglais. Et puis certains dispositifs techniques ont fait leurs preuves: «Des élèves qui font de l'allemand en primaire

au-dessus de la barre des 10 %. Reste encore à changer l'image d'un enseignement réputé austère. «Les parents d'élèves ne se doutent pas que cet enseignement n'est plus étouffé par les pesanteurs de la grammaire et de la syntaxe. Il est devenu un enseignement d'une langue de communication», affirme Francis Goullier.

Ce qui est bon pour l'allemand devrait aussi réussir aux autres. Sur le modèle du bac franco-allemand, qui sera proposé dans toutes les académies en 2007, la réforme Fillon souhaite développer des examens binationaux. Avec 12 langues proposées en sixième contre 6 en moyenne dans les pays européens, la France tient à conserver son rôle dans la défense du multilinguisme (et de la francophonie). Reste à prouver que ce combat ne se fera pas au détriment du niveau des élèves et que la prochaine évaluation européenne ne leur attribuera plus le bonnet d'âne ou «Eselkatte», comme l'on dit outre-Rhin.

BERNARD GORCE

de Coix  
17.01.2005